



Le 14 avril 2021

Communiqué de Presse
Jean-Bernard Sempastous
Député des Hautes-Pyrénées

Jean-Bernard Sempastous soutient le thermalisme à l'Assemblée générale de l'Association nationale des maires des communes thermales

Le député des Hautes-Pyrénées intervenait ce matin à l'Assemblée générale de l'Association nationale des maires des communes thermales pour évoquer les dernières mesures pour le thermalisme. L'occasion de rappeler son fort attachement au secteur et le travail mené par le groupe d'études « thermalisme » qu'il préside à l'Assemblée nationale.

Après un temps d'échange avec les maires et les représentants du secteur présents, l'élu bigourdan a pu évoquer l'état d'avancement des concertations pour le secteur thermal. Le moment de revenir sur les principaux points en cours d'arbitrage par le Gouvernement : aides économiques, date et conditions de réouverture, prise en compte des spécificités thermales...

A ce titre, le député a notamment pu rappeler la nécessité d'aider les établissements qui souffrent depuis plus d'un an et travaillera à leur bonne intégration dans le « Plan montagne » pour leur permettre d'investir.

Le député a également pu évoquer la réouverture des établissements dont la date serait probablement annoncée à la fin du mois. Cette réouverture pourrait être conditionnée à l'accueil d'un nombre de curistes limité à 50% dans un premier temps et à un test PCR négatif pour chaque arrivant.

« Les établissements thermaux sont les seules structures de santé encore fermées, il faut leur permettre de rouvrir rapidement pour les français qui ont besoin de soins, pour les communes très impactées par l'absence de curistes et plus largement pour la survie de la filière. Il faut aussi garantir la sécurité sanitaire et j'ai confiance en la capacité des structures thermales à éviter la propagation du virus. Aucun cluster ne s'est formé l'an dernier » a affirmé le député qui souligne que les aides de l'Etat seront maintenues pour soutenir les thermes rouverts.

Jean-Bernard Sempastous a aussi salué le travail effectué par les députés de l'Assemblée nationale et leur participation à la mission sur le thermalisme menée par Jean-Yves Gouttebel, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dont les dernières conclusions seront rendues à la fin du mois.

« Le Groupe d'études composé de parlementaires de tout bord reste très mobilisé pour permettre aux établissements de faire face. Nous menons régulièrement des actions communes pour défendre tous les intérêts du thermalisme auprès des décideurs » a ajouté le député avant de conclure que l'activité thermale présente de vraies qualités pour soigner les effets du COVID long. Une raison de plus pour la valoriser et la préserver. Certaines thérapies pourraient être prises en charge.